Direction des Ecoles et Institut de Formation IRFSS
Institut Régional de Formations Spécialisés en Santé

FICHE INFO FILIERE
D'INFIRMIER
CODE RNCP 39923

Niveau de qualification :

- Niveau 6 (Bac +3)
- Grade Licence
- 180 crédits ECTS

Métier d'Infirmier(e) :
L'infirmier(ère) exerce une profession de santé réglementée.
Les infirmiers exercent une profession tournée vers les autres. Ils dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir, restaurer la santé. Ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins, en lien avec leur projet de vie. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé

Les secteurs d'exercice sont nombreux :

- ✓ Établissements de santé publics et privés ;
- ✓ Structures médico-sociales ;
- ✓ Établissements scolaires ;
- ✓ Services de santé au travail ;
- ✓ Protection maternelle et infantile ;
- ✓ Exercice libéral ;
- ✓ Hospitalisation à domicile ;
- ✓ Missions humanitaires

Objectif de la formation :

La formation conduisant au diplôme d'Etat infirmier vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.
À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- ✓ Évaluer une situation clinique ;
- ✓ Établir un diagnostic infirmier ;
- ✓ Concevoir et conduire un projet de soins ;
- ✓ Réaliser des soins infirmiers adaptés ;
- ✓ Accompagner la personne dans son parcours de santé ;
- ✓ Conduire des actions de prévention et d'éducation à la santé ;
- ✓ Coordonner les interventions des différents acteurs ;

- ✓ Analyser sa pratique professionnelle ;
- ✓ Participer à des démarches qualité et de gestion des risques ;
- ✓ Contribuer à la formation des professionnels et étudiants.

1 - Comment accéder à la formation

L'accès à la formation dépend de votre situation, selon que :

Vous êtes Bachelier ou scolarisé en terminale.

Admission via la plateforme PARCOURSUP.

- Vous relevez de la formation professionnelle continue et justifiez de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves.

- Vous êtes Médecin français ou étranger / Sage-Femme français ou étranger / Titulaires du DFASM (Diplôme de Formation approfondie en Sciences Médicales).
- Prérequis : néant.

Questions les plus fréquemment posées :

- Vous êtes déjà titulaire d'un titre ou d'un diplôme et espérez pouvoir être dispensé de certains enseignements ou d'une partie de la formation :

Vous devez obligatoirement vous préinscrire sur PARCOURSUP ou passer les épreuves de sélection pour être admis à suivre la formation. Ce n'est qu'une fois que vous aurez été admis que vous pourrez demander une dispense d'enseignement.

-Vous êtes Médecin français ou étranger, Sage-Femme français ou étranger, Titulaire du DFASM (Diplôme de Formation approfondie en Sciences Médicales) :

Vous avez la possibilité d'accéder en 3ème année directement.

- Déposer une demande d'intégration auprès de l'un des IFSI suivants : CGD, Aubagne, Digne, Croix Rouge, Salon, Aix, St Jacques

- Constitution du Dossier de demande d'intégration :

- ✓ Piece d'identité
- ✓ Diplômes originaux
- ✓ Autorisation d'exercice
- ✓ Curriculum Vitae

✓ Lettre de motivation

2 voies d'accès **Possible en première année en IFSI**		
Vous	Voie d'accès en IFSI	Modalités
Vous êtes âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et –soit bachelier ou diplôme équivalent -soit en classe de terminale	Procédure de préinscription PARCOURSUP	Dépôt des vœux sur PARCOURSUP à partir du **LUNDI 19 JANVIER 2026** pour une rentrée scolaire en Septembre 2026
Veuillez justifier de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves : vous relevez alors de la formation professionnelle, continue	Deux épreuves de sélection en IFSI	-1 Epreuve orale : entretien portant sur l'expérience professionnelle :20 points, -1 Epreuve écrite et deux sous épreuves : -sous épreuve de rédaction et ou réponse à des questions sanitaires et sociale.:10.points –Sous épreuve de calcul simple :10.Points Inscription du **12 Janvier au 27 février 2026** pour une rentrée en septembre 2026, Epreuve, écrite : le **21 Mars 2026** Epreuve orale :**17 mars au 13 mai 2026**

NB: vous êtes à la fois bachelier, et vous justifiez de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale : vous pouvez à la fois vous réinscrire sur PARCOURSUP et vous inscrire aux épreuves de sélection en IFS. I.

2 - Déroulé de la formation

2 – 1 : Etudiants accédant à la formation en 1 ère année.

Calendrier de la formation :
Durée de la scolarité : 4200 heures de formation dont 2100 heures de stages / Réparties sur 6 semestres / Durée totale de 3 ans.
Important : Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ. Nous vous recommandons également d'avoir en possession un ordinateur personnel pour suivre les 3 années de formation, notamment pour effectuer des recherches, suivre les cours universitaires qui sont en distanciel, accéder aux différents espaces de communication… La rentrée en 1ère année s'effectue le 1er lundi de septembre.
Alternance entre les temps de formation théorique en IFSI et les temps de formation clinique en stages.

1ère année : 1400 heures		2ème année : 1400 heures		3ème année : 1400 heures	
Semestre 1 Septembre à février	Semestre 2 Février à fin août	Semestre 3 Septembre à février	Semestre 4 Février à fin août	Semestre 5 Septembre à février	Semestre 6 Février à juillet
Stage 5 semaines IFSI 15 semaines Vacances 2 semaines	Stage 10 semaines IFSI 10 semaines Vacances 10 semaines	Stage 10 semaines IFSI 10 semaines Vacances 2 semaines	Stage 10 semaines IFSI 10 semaines Vacances 10 semaines	Stage 10 semaines IFSI 10 semaines Vacances 2 semaines	Stage 15 semaines IFSI 5 semaines Vacances 2 semaines

Conformité avec des vaccins obligatoires. ATTENTION : Certaines séquences vaccinales demandant plusieurs mois, il vous est demandé de vous en préoccuper dès à présent.

La formation est dispensée sur la base de 35 heures par semaine.
Elle se déroule en partenariat avec l'Université Aix Marseille.
Possibilité de mobilité internationale du fait du partenariat avec l'Université de Montréal et de la Charte ERASMUS +.
Contact référent ERAMUS : fabienne .gastaud@ap-hm.fr / helene.bourene@ap-hm.fr /claire.lassueur@ap-hm.fr

2 – 2 : Etudiants accédant à la formation en 3ème année.

- Enseignement théorique : 2 UE à valider - Enseignement clinique :

Médecins : 2 stages (15 semaines)
Sage-Femme : 1 stage (5 semaines)
- Travail écrit et personnel de fin d'études

3 - Contenu de la formation et modalités d'évaluation

10 compétences à acquérir en fin de formation :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Unités d'enseignement

Les 59 unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six champs :

1 : Sciences humaines, sociales et droit,
2 : Sciences biologiques et médicales,
3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
4 : Sciences et techniques infirmières, interventions,
5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière, 6 : Méthodes de travail.
6 : Méthodes de travail.

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat d'infirmier est ainsi constitué de 36 matières de formation réparties dans 59 unités d'enseignement pour permettre une progression pédagogique cohérente.

Les évaluations pendant la formation :

Les évaluations des Unités d'enseignement donnent lieu à 30 crédits européens (ECTS) par semestre soit 180 crédits sur les 3 ans de formation dont 60 crédits de stages :

- L'Evaluation des Unités d'enseignements théoriques est basée sur les partiels organisés en fin de chaque semestre
- L'Evaluation des Unités d'enseignements correspondant aux stages cliniques est basée sur l'acquisition des compétences acquises à l'issue de chaque stage

L'obtention du diplôme d'état et du grade licence est subordonnée à l'acquisition des 10 compétences et des 180 crédits européens. Le diplôme d'état infirmier est délivré par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et

des Solidarités). Le grade de licence est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Durée de validité des unités d'enseignement :
En cas d'interruption de la formation, l'étudiant conserve le bénéfice de la validation des Unités d'Enseignement pendant 3 ans, celui des épreuves de sélection est quant à lui de 5 ans.

4- Méthodes pédagogiques et suivi des étudiants

Différentes formes d'enseignement.

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, de travaux personnels et de stages. Des séquences de formation à distance et des situations simulées en laboratoire sont proposées.
Conditions d'accès pour la formation à distance :

- Des parties de la formation peuvent être réalisées sous forme de Visio conférence avec partage de documents en amont de la réalisation de l'action.
- Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam, un haut-parleur avec un micro qui fonctionne et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.
- Possibilité de suivre à distance les enseignements dans une salle informatique des IFSI.

Suivi les étudiants :

L'IFSI APHM met l'accent sur l'accompagnement des étudiants pendant la formation : Ainsi chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé et personnalisé par les cadres de santé formateurs, tant à l'IFSI que lors de la réalisation des stages.

Etudiants en situation de handicap :

Sur chaque site, vous pourrez vous mettre en relation avec le référent handicap.



Dans la limite de la compatibilité avec l'exercice de la profession d'infirmier, le handicap pourra être pris en compte et vous pourrez bénéficier de certains aménagements de la formation ou des évaluations.
Contact réfèrent Handicap: elisabeth.rocher@ap-hm.fr/anne.luquet@ap-hm.fr /lydie.toche @ap-hm.fr /laurraine.hermoso@ap-hm.fr

5- Coût de la formation et aides financières

Financement de la formation :

Pour la grande majorité des étudiants (étudiants en continuité de parcours scolaire, en réorientation, étudiants inscrits à pôle emploi…), la formation d'infirmier est financée par le Conseil Régional.
Pour les étudiants en formation professionnelle continue, le coût de la formation s'élève à 9 000 € par an, et peut être pris en charge par l'employeur ou par un OPCO, soit en totalité soit partiellement. En cas de prise en charge partielle du coût de la formation, et si l'étudiant n'est pas inscrit à pôle emploi, le reliquat est à la charge de l'étudiant et devra faire l'objet d'une convention particulière. La facturation sera faite en début de formation avec possibilité de faire un échéancier au Trésor Public.

Aides financières possibles :

Tout au long de la formation, jusqu'à l'obtention du diplôme, les étudiant(e)s infirmiers(ères) peuvent bénéficier d'aides au financement. Sous contrôle de l'assiduité, il est possible de recevoir des bourses de l'enseignement supérieur délivrées par le Conseil Régional PACA, des allocations pour demandeurs d'emploi ou un maintien du salaire, pour les salariés.
Site internet : https://aidesformation.maregionsud.fr
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 15h00 à 17h30 : 04-91-5755-02
Adresse mail unique : aides.sanitaire.sociale@regionpaca.fr

Selon la localisation du terrain de stage, les étudiants bénéficient des frais de transports pour se rendre en stage. Sauf cas particulier de financement d'un étudiant par un employeur, une indemnité de stage hebdomadaire est versée aux étudiants.

6 – Comment contacter les IFSI de l'APHM :

Numéro unique : 04 91 96 49 00

Mail Nord : ifsi.nord@ap-hm.fr
Mail Capelette : capelette.ifsi@ap-hm.fr
Mail Sud : ifsi.sud@ap-hm.fr

7 – Possibilités d'évolution de carrière :

- Spécialisations :
 - Infirmier de bloc opératoire
 - Infirmier en anesthésie réanimation
 - Infirmier puériculteur
 - Infirmier perfusionniste
- Infirmier Cadre de santé
- Infirmier en pratiques avancées
- Passerelles possibles en 2ème ou 3ème année des études en santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie ou Pharmacie) ou autre profession paramédicale (Psychomotricité…)

8 – Quels lieux d'exercice au sortir de la formation ?

L'infirmier(e) peut exercer son métier dans de nombreuses structures : secteur hospitalier privé ou public, crèche, écoles / collèges / lycées, centre de protection maternelle infantile (PMI), intérim, en cabinet libéral…

9 - La formation en quelques chiffres :

Trois Indicateurs Performances :

1. Taux de réussite :

 Taux de réussite année n-2 en 2024 :93%de réussite
 Taux de réussite année n-1 en 2025 : 96.6% de réussite
 Taux d'insertion : 100%
 Taux de satisfaction stagiaires : 97%

2. Employabilité des nouveaux diplômés à 6 mois :

- Plus de 90% des diplômés travaillent dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme. Quelques étudiants poursuivent un cursus de formation (Puer/ IBODE/ DU/ Master/ Fac médecine).
- 72 % ont été embauchés dans les bouches du Rhône, 46% dans la Fonction Publique, 40% en établissement privé à but lucratif.
- 21% ont été recrutés en service de soins de courte durée.

3. Taux de satisfaction des étudiants :

Interrogés sur les conditions de vie étudiante, la formation théorique et la formation en stage en 2024, 95 % des étudiants se déclarent satisfaits.
Ils relèvent particulièrement l'accueil qui leur est fait à l'IFSI, l'accompagnement de l'équipe pédagogique, l'apprentissage par simulation, la préparation avant de partir en stage, le suivi de leur progression en stage par l'équipe pédagogique.